

## 24 images

### La nef des fous

Marie-Claude Loiselle

---

Number 75, January 1994, February 1995

URI: [id.erudit.org/iderudit/23274ac](http://id.erudit.org/iderudit/23274ac)

[See table of contents](#)

---

#### Publisher(s)

24/30 I/S

ISSN 0707-9389 (print)  
1923-5097 (digital)

[Explore this journal](#)

---

#### Cite this article

Loiselle, M. (1994). La nef des fous. *24 images*, (75), 3-3.

---

Tous droits réservés © 24 images inc., 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online. [<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>]

---



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

## La nef des fous

Un rapport de la firme Secor (spécialisée dans la planification stratégique), commandé par le ministère du Patrimoine à la fin du mandat du gouvernement conservateur, a été rendu public le 28 octobre dernier. Ce rapport, qui, comme l'indique son titre, vise à évaluer «*L'intervention canadienne en matière de cinéma et de vidéo*», propose aux organismes subventionnaires de céder, partiellement dans le cas de Téléfilm Canada, en totalité pour ce qui est de l'ONF, le financement des productions au secteur public; et cela dans le but d'accomplir une économie de 70 à 80 millions \$ (sur les 170 millions \$ environ consacrés annuellement à la production de films, de vidéos et d'émissions de télévision par les deux institutions). On sait pourtant que l'argument de l'économie d'argent ne tient qu'en partie dans la mesure où ce seront toujours les citoyens qui, en bout de course, paieront ce que les entreprises récupèrent grâce aux exemptions d'impôts.

Les vrais motifs derrière ce rapport sont vraisemblablement que, sous prétexte de crise économique, l'on cherche davantage chaque jour à engager l'art et la culture dans l'engrenage du libéralisme. On dit vouloir stimuler la concurrence au sein de l'industrie – c'est-à-dire livrer l'art à la sauvagerie des lois du marché –, mais pour qu'en fait puisse s'éliminer «naturellement» tout ce bois mort que représentent les œuvres sans public ou marginales. Or, Michel Dupuy, l'actuel ministre du Patrimoine, a beau dire qu'il n'endosse pas les recommandations de cette étude, cela ne change rien au fait que ce qui dans ce rapport est alarmant, c'est en premier lieu son contenu idéologique, sa logique froidement commerciale. Les représentants de l'ONF et de Téléfilm ont beau se montrer indignés devant les conclusions fournies par Secor, mais ils sont déjà, beaucoup plus qu'ils ne veulent l'avouer, soumis aux sacro-saints impératifs du marché et de la gestion.

Les hommes d'argent et experts gestionnaires en tous genres s'immiscent de plus en plus dans toute la sphère culturelle et indiquent la voie du bon rendement à des employés d'État qui pensent et parlent déjà comme des employés de firmes comptables. Dans cette perspective, l'arrivée des entreprises privées dans le financement du cinéma – cela est déjà fait dans d'autres champs artistiques – ne constituerait qu'une étape de plus vers cette hégémonie libéraliste.

Nul besoin d'être devin pour savoir que les institutions, devant les conclusions de ce rapport, joueront double jeu, voulant d'une part faire la preuve de la saine

gestion de leur organisme, tout en profitant également de l'occasion pour, au nom de l'Art (et de la démocratie), se faire le porte-parole de l'artiste libre. On sait pourtant combien l'on considère comme dans l'ordre des choses de se soumettre aux exigences du marché et de la mise en marché de ce qu'on n'hésite aucunement à appeler «produits culturels». Ce n'est même plus le fatalisme qui aujourd'hui nous fait parler «d'industrie» au sujet de la culture mais «le simple bon sens», comme c'est lui qui nous dit qu'on ne peut plus échapper à ce qu'un hall de musée devienne un show-room pour voitures de l'année. Au nom d'un principe de réalisme, on refuse d'envisager l'existence d'autres horizons. Mais à ne viser ainsi jamais plus que ce que l'on sait possible, «réaliste», on tombe toujours plus bas.

Pour cette réalité et ce gros bon sens-là, nous sommes en train d'opérer un suicide collectif – et ce suicide n'est pas que culturel, puisque c'est l'art qui permet à toute une société de croître et de se perpétuer. Ce qui s'est évanoui, c'est la possibilité même de croire en la nécessité d'imaginer autre chose que ce que nous connaissons déjà, d'autres critères, d'autres désirs: en somme c'est le rêve qui nous a quittés. Or on sait ce qui arrive à un individu qui ne rêve pas: il devient fou. Et s'il en était de même des sociétés? ■



La nef des fous telle que vue par Jérôme Bosch.

MARIE-CLAUDE LOISELLE